

LA LONDE LES MAURES

suez

Commune de La Londe-Les-Maures
 Projet d'aménagement hydraulique du Pansard et du Maravenne

Avant-Projet : Plan de localisation des aménagements

Légende

Infrastructures structurantes

- Tabis

Aménagement projeté :

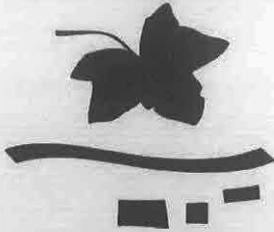
- Zone de reprofilage
- Création de digue
- Confortement de berge (enrochements)
- Chenal de délotage
- Reprise ou création d'ouvrage de franchissement

Echelle : 1:5000

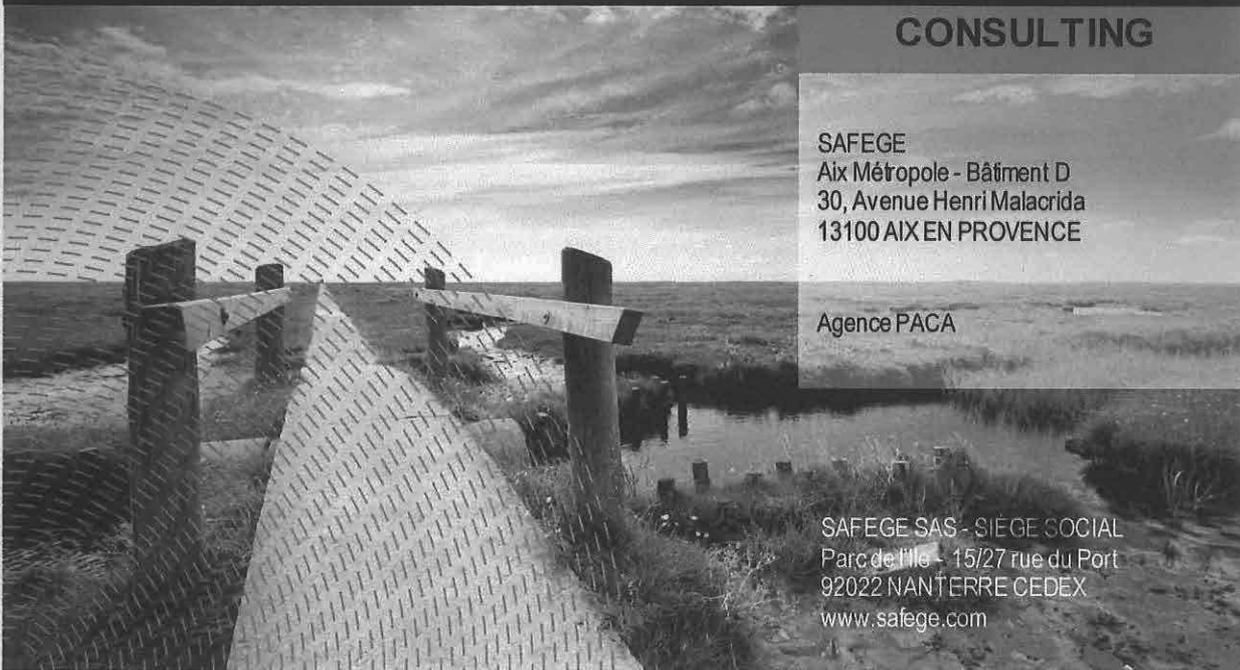
0 100 200 m

N
W E

Projet : PANSARD MARAVENNE - 02/2010 - 02/2011 - Sur demande 2011 - 02/2012 - 02/2013 - 02/2014 - 02/2015 - 02/2016 - 02/2017 - 02/2018 - 02/2019 - 02/2020 - 02/2021 - 02/2022 - 02/2023 - 02/2024 - 02/2025 - 02/2026 - 02/2027 - 02/2028 - 02/2029 - 02/2030



ANNEXE 3



CONSULTING

SAFEGE
Aix Métropole - Bâtiment D
30, Avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

Agence PACA

SAFEGE SAS - SIEGE SOCIAL
Parc de l'Île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com

Version : V1

Date : 12/07/17

Nom Prénom : SANTAIS Margot

Visa : ROPERT Matthieu

Le Maire

François de CANSON



18 JUIL 2017



1 PRESENTATION DES AMENAGEMENTS PREVUS

Les aménagements retenus sont les suivants (de l'aval vers l'amont) :

○ Premier tronçon - Côté port :

- ▷ *Aménagement 15* : Création d'un canal de délestage du Maravenne de 25 m de large avec exutoire en mer donnant lieu à l'augmentation de fréquence du curage du canal afin de conserver une profondeur satisfaisante,
- ▷ *Aménagement 18* : Création d'une traversée piétonne pour permettre la traversée du canal de délestage,
- ▷ *Aménagement 17* : Reprise et rehausse de l'actuelle traverse des pêcheurs,
- ▷ *Aménagement 14* : Recalibrage du Maravenne en rive gauche entre la confluence et le chenal de délestage et réaménagement d'un chemin et de la digue existante.

○ Deuxième tronçon - Côté Bastidon :

- ▷ *Aménagement 10* : Création d'un déversoir vers la plaine du Bastidon avec en exutoire une zone d'expansion des crues et reprise des fossés existants (*Aménagement 13*) jusqu'à la mer.
- ▷ *Aménagement 11* : A l'Ouest et à l'Est de ce chenal, un système d'endiguement de hauteur variable de 0,5 m à 2,30 m est également prévu.
- ▷ *Aménagement 12* : Reprise de la route existante afin de permettre la traversée du chemin du Pansard par les digues.

○ Troisième tronçon - Le Pansard en amont de la confluence jusqu'au secteur Bas-Jassons :

- ▷ *Aménagement 9* : Recalibrage du Pansard (largeur en fond 13 m) et reprofilage du fond entre le déversoir et le pont Ducournau,
- ▷ *Aménagement 8* : Reprise du Pont Ducournau : ajout d'un dalot hydraulique de 10m en rive droite,
- ▷ *Aménagement 7* : Recalibrage du Pansard (largeur en fond 11 m) et reprofilage du fond entre la cave Coopérative et le pont Decournau (10m),
- ▷ *Aménagement 6* : Remplacement du pont en arche de la cave coopérative par un tablier et confortement des berges par enrochement,
- ▷ *Aménagement 5* : Recalibrage du Pansard (largeur en fond 11 m), reprofilage du fond et confortement des berges par enrochements, du Pont de la Cave Coopérative jusqu'en amont de la RD98 (secteur Bas Jasson) et reprise du gué de la Forge (*aménagement 19*),
- ▷ *Aménagement 4* : Création d'une digue (Secteur Bas Jassons) de hauteur variable de 1,20 m de 2,80 m en rive gauche.

○ Quatrième tronçon - Notre Dame des Maures :

- ▷ *Aménagement 1* : Création d'une zone d'expansion des crues (recalibrage rive droite) du Pansard

○ Cinquième tronçon - Le Maravenne aux abords de la RD98

- ▷ *Aménagement 2* : Confortement des berges par enrochements au droit du secteur Secteur pont bender/pont RD98 et reprise d'un fossé en amont immédiat,
- ▷ *Aménagement 3* : Doublement d'un fossé (affluent secteur Pabourette) à proximité et mise en place de pièges à embâcles.



ANNEXE 3

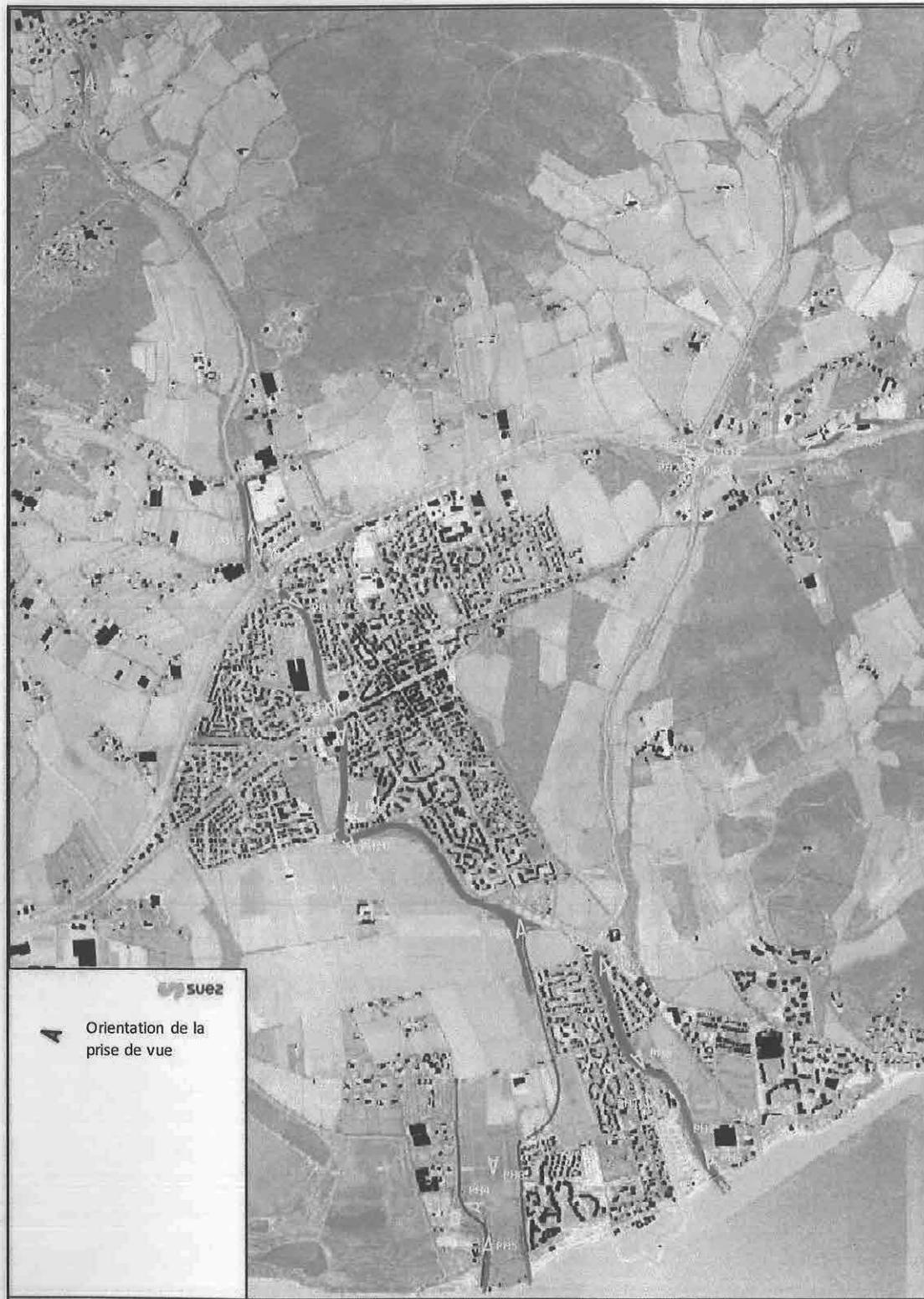
2 TYPOLOGIE DE TRAVAUX ENGENDRES PAR LE PROJET



Typologie d'aménagement	Etapes de réalisation	Interfaces principales avec l'environnement
Création de digues (Aménagements 4,12,14)	Décapage terre végétale, déblais bèches d'ancrage, mise en place de remblais dans la mesure du possible issus des terrassements induits par les autres travaux, démolition et évacuation structures de chaussée au niveau du chemin du Pansard traversée par les deux digues. Celui-ci sera d'ailleurs repris à l'identique et rehaussé	Zones de stockage de terre et coupure/déviations temporaires du chemin du Pansard
Création d'un déversoir rattaché au Pansard (Aménagement 10)	Décapage terre végétale, déblais hors d'eau, Abattage d'arbres, débroussaillage, ensemencement	Zones de stockage de terre/végétaux
Recalibrage des cours d'eau concernés Le Pansard et le Maravenne (Aménagements 1,5,7,9,14)	Décapage terre végétale, déblais hors d'eau et sous eau, mise en œuvre de la terre végétale du site, abattage d'arbres appartenant à la ripisylve et débroussaillage.	Dérivation temporaire des cours d'eau sur des tronçons de 500 m au maximum, travail dans le lit mineur du Pansard et du Maravenne et interface possible avec populations/activité agricole/entreprises à proximité du cours d'eau
Confortement des berges du Pansard et du Maravenne (Aménagements 2,5,6,8)	Décapage terre végétale, déblais hors d'eau, abattage d'arbres, débroussaillage, ensemencement, pose d'enrochements.	
Rehausse de l'ancien passage à Gué de la forge (Aménagement 19)	Démolition de l'ouvrage existant, dépose et évacuation des palplanches, puis création du nouveau passage : terrassement, béton et ferrailage.	
Destruction et reconstruction du pont de la cave coopérative (Aménagement 6)	Démolition des ouvrages piéton et routier, terrassements, mise en place de pieux, d'enrochements bétonnés d'un tablier et reconstruction de la chaussée.	Déviations et/ou création d'ouvrages de traversée temporaires
Ajout d'un dalot hydraulique sur le pont Ducourneau (Aménagement 8)	Terrassement, mise en place de pieux et du dalot et reconstruction de la chaussée.	Et dérivation temporaire des cours d'eau et travail dans le lit mineur
Rehausse de la Traverse des pêcheurs (Aménagement 17)	Destruction de l'existant, création de rampes provisoires d'environ 30 m de longueur pour permettre le rehaussement, mise en place d'un nouveau pont et reconstruction de la chaussée	
Création d'un canal de délestage du Maravenne (Aménagement 15)	Décapage terre végétale, Déblais hors d'eau, Abattage d'arbres, Débroussaillage, Mise en station des palplanches, Ouvrage de	Zones de stockage de terre et impact sur zone agricole

Typologie d'aménagement	Étapes de réalisation	Interfaces principales avec l'environnement
	franchissement, Passerelle provisoire, dévoiement des réseaux STEP	
Doublement et/ou reprise de fossé (Aménagements 2, 3, 13)	Démolition et évacuation structures de chaussée, Dépose et évacuation des dispositifs de sécurité et terrassements associé	Dérivation temporaire des fossés et interface avec activité déchetterie
Mise en place de piège à embâcles (Aménagement 3)	Implantation de pieux IPN et terrassements associés	

3 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



ANNEXE 3

3.1 Gué du port

Photo 1



Photo 2



ANNEXE 3

3.2 Embouchure canal de délestage

Photo 3



3.3 Plaine du Bastidon

Photo 4



Photo 5



Photo 6



3.4 Maravenne – Aval Confluence

Photo 7



Photo 8



3.5 Amont plaine du Bastidon – Futur déversoir

Photo 9



3.6 Pont Ducourneau

Photo 10



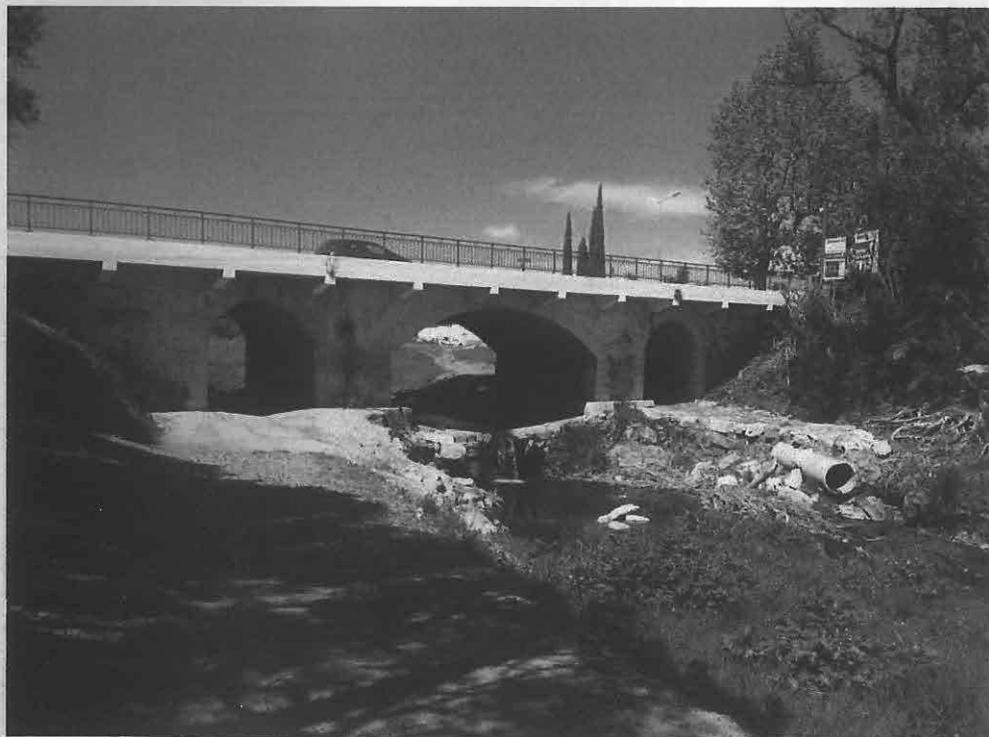
ANNEXE 3

Photo 11



3.7 Pont cave coopérative

Photo 12



ANNEXE 3

Photo 13



3.8 Ancien gué de la forge

Photo 14



ANNEXE 3

Photo 15



3.9 Secteur Bas Jassons

Photo 16

